

Conditions de réservation 2022 pour groupes

Merci de bien vouloir nous informer le plus tôt possible de tout changement dans votre réservation. Il est possible de réserver des chambres supplémentaires, ceci toutefois dans la mesure de nos disponibilités et sans garantie de notre part.

Sachant que votre demande est automatiquement intégrée à notre planning et que nous n'acceptons pas d'autres réservations durant la période concernée, nous nous permettons, en cas de réduction ou d'annulation de votre séjour, de vous facturer les frais suivants :

Conditions d'annulation pour réservation de groupes

Les modifications ou annulations doivent être directement adressées **par écrit** à la réception. Font foi la date du cachet postal ou celle de la réception de l'E-mail. (La réception est ouverte du lundi au vendredi jusqu'à 16h au plus tard).

En cas de modification du nombre de chambres réservées, d'annulation du séjour ou de départ anticipé, les conditions suivantes sont appliquées :

→ Conditions pour groupes - Occupation jusqu'à 24 chambres maximum

- Dès la conclusion du contrat jusqu'à 90 jours avant la date d'arrivée : CHF 100.-
- 89-60 jours avant la date d'arrivée CHF 20.- par chambre / nuitée
- 59-30 jours avant la date d'arrivée CHF 40.- par chambre / nuitée
- 29-15 jours avant la date d'arrivée CHF 60.- par chambre / nuitée
- 14-2 jours avant la date d'arrivée 80% du forfait complet par personne
- Dès 1 jour avant la date d'arrivée 100% du forfait complet par personne

→ Conditions pour groupes – Occupation de minimum 25 chambres

- Dès la conclusion du contrat jusqu'à 150 jours avant la date d'arrivée : CHF 100.-
- 149-90 jours avant la date d'arrivée CHF 10.- par chambre / nuitée
- 89-60 jours avant la date d'arrivée CHF 20.- par chambre / nuitée
- 59-30 jours avant la date d'arrivée CHF 40.- par chambre / nuitée
- 29-15 jours avant la date d'arrivée CHF 60.- par chambre / nuitée
- 14-2 jours avant la date d'arrivée 80% du forfait complet par personne
- Dès 1 jour avant la date d'arrivée 100% du forfait complet par personne

Repas

En cas de désinscription jusqu'à 48h avant le début du séjour, les repas collectifs non consommés sont facturés à prix réduit. En cas de désinscription plus tardive, les repas collectifs non consommés sont entièrement facturés.

En cas de désinscription pour un repas individuel jusqu'à 24h précédant le repas, ce dernier sera facturé à prix réduit. Pour les repas des samedis ou dimanches, la désinscription doit s'effectuer jusqu'à 16h le vendredi précédent.

Apport extérieur de repas et de boissons

L'apport extérieur de repas et de boissons n'est possible qu'après concertation avec la réception. Montmirail se réserve le droit d'ajouter un montant de recouvrement des frais (service, droit de bouchon) à la facture finale.

IMPORTANT : Nous vous recommandons de conclure une assurance annulation

Nous vous recommandons de conclure une assurance annulation.

Si votre propre assurance ne vous propose pas cette prestation ou que vous ne souhaitez pas conclure de contrat à long terme, il est possible de contracter une assurance ponctuelle en ligne chez différents prestataires. Par exemple :

Pour une assurance individuelle : https://www.allianz-travel.ch/fr_CH/elvia/assurer-maintenant-elvia-assurance-voyages.html

Pour une assurance de groupe : <https://www.groups.swiss/fr/leisure/insurance>